ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tourisme social

Question écrite n° 93374

Texte de la question

Après avoir facilité l'implantation du tourisme associatif sur l'ensemble du territoire national au moyen du dispositif d'aide à la pierre, l'État en a ensuite soutenu le développement et plusieurs « plans patrimoine » successifs ont permis la rénovation de quatre- vingt-dix mille lits. Aujourd'hui, alors qu'il s'agit de conserver des emplois créés pour une grande part en milieu rural, il est constaté un désengagement à la fois des pouvoirs publics et des organismes sociaux concernés, ce qui génère une obsolescence rapide des équipements au moment où une adaptation aux besoins nouveaux est nécessaire dans la perspective d'un accueil élargi aux ressortissants européens. Dans ce contexte M. Dino Cinieri demande à M. le ministre délégué au tourisme s'il ne lui paraît pas opportun de reconduire le plan patrimoine pour une période pluriannuelle restant à déterminer et afin de lever des financements complémentaires en provenance de l'ANCV et des collectivités territoriales.

Texte de la réponse

Le ministre délégué au tourisme est particulièrement soucieux que l'action de l'État en matière de tourisme social puisse se maintenir et se développer dans les meilleures conditions. C'est pourquoi, il ne peut qu'être sensible aux préoccupations des professionnels du secteur relayées par l'honorable parlementaire qui soulève un problème que le ministre avait déjà évoqué dans le cadre des travaux préparatoires à l'élaboration du projet de loi de finances pour 2005, et qui avait pu fort heureusement trouver une solution satisfaisante dans le cadre du projet de loi de finances rectificative. Son département ministériel recherche actuellement avec le ministère délégué au budget et à la réforme de l'État une solution qui permette de dégager des moyens de financement de manière à répondre aux attentes existantes en la matière.

Données clés

Auteur : M. Dino Cinieri
Circonscription : Loire (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 93374
Rubrique : Tourisme et loisirs
Ministère interrogé : tourisme
Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 mai 2006, page 4622
Réponse publiée le : 20 juin 2006, page 6650